



Conditions générales d'utilisation du Site ALLIANCE PROCUREMENT

Version valable au 1er janvier 2026

Les présentes conditions générales d'utilisation (dites « CGU »), émises par le groupe ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT, ont pour objet l'encadrement juridique des modalités de mise à disposition du Site et des Services « ALLIANCE PROCUREMENT powered by PITER » et de définir les conditions d'accès et d'utilisation des Services par « l'Utilisateur ».

Les présentes CGU sont envoyées par ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT, spontanément ou sur demande de l'Utilisateur.

Toute inscription ou utilisation du Site implique que l'Utilisateur a accepté sans aucune réserve ni restriction les présentes CGU. L'inscription sur le Site est conditionnée à l'acceptation des présentes CGU par l'Utilisateur, à qui il pourra être également demandé de valider les CGU et les CGV de PITER lors de sa première connexion au Site. Les présentes CGU prévalent sur les CGU de PITER en cas de contradiction. Les CGV de PITER ne sont pas applicables à l'Utilisateur pour les Services proposés par ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT par l'intermédiaire du Site.

En cas de non-acceptation des présentes CGU, l'Utilisateur se doit de renoncer à l'accès aux Services proposés par le Site.

ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT se réserve le droit de modifier unilatéralement et à tout moment le contenu des présentes CGU, ce dont sera dûment informé l'Utilisateur.

Définitions :

ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT : désigne la société CAP ALLIANCE et ses filiales, au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce. A ce jour, le groupe est notamment constitué par les sociétés CAP BOOSTER, ALLIANCE HIGH TECH, SYSTEMGIE, EPROC FACTORY et GLOBAL ALLIANCE BENELUX.

Client(s) : désigne le(s) client(s) d'ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT.

Compte : désigne le Compte individuel d'un Utilisateur.

Fournisseur(s)/Partenaire(s) : désigne toute personne morale ou physique qui est référencée chez ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT en vue de bénéficier des Services et/ou de recevoir les appels d'offres émis par les Clients via le Site.

Plateforme : désigne le Fournisseur/Partenaire ne participant pas avec ses moyens propres à l'exécution des Prestations mais recourant systématiquement à des Freelances à cet effet et/ou proposant de mettre à la disposition d'ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT sa capacité de源源er des Freelances.

Prestation : désigne les travaux réalisés par le Fournisseur/Partenaire au profit du Client.

Services : désigne les services de VMS (Vendor Management System, système de gestion des fournisseurs) en mode SaaS « ALLIANCE PROCUREMENT powered by PITER » mis à disposition par ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT ; y compris l'accès à tout ou partie des appels d'offres diffusés par les Clients, pour le Fournisseur/Partenaire qui a souscrit à cet accès en fonction de la liste de diffusion définie avec l'entité du Client concernée.

Site : désigne le site internet « ALLIANCE PROCUREMENT powered by PITER » dont l'adresse est <https://alliance-procurement.com/> mis à disposition par ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT.

Utilisateur(s) : désigne les Fournisseurs/Partenaires qui disposent d'un Compte individuel pour se connecter au Site et bénéficier de ses Services.

ARTICLE 1 : Mentions légales

L'édition du Site ALLIANCE PROCUREMENT est assurée par la société PITER au capital de 103 734 €, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 918 767 625 dont le siège social est situé BUREAU 3, 5 ALLEE DE LA GRANDE TREILLE, 35200 RENNES.

Les mentions légales de l'éditeur sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.piter.at/fr/mentions-l%C3%A9gales>

ARTICLE 2 : Accès aux Services

Le Site permet aux Utilisateurs un accès aux Services.

ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT se réserve le droit discrétionnaire de refuser la publication d'une donnée fournie par un Utilisateur ou d'un document si elle l'estime nécessaire.

Le Site est accessible en tout lieu à tout Utilisateur capable de contracter. Tous les frais supportés par l'Utilisateur pour accéder au Service (matériel informatique, logiciels, connexion Internet, etc.) sont à sa charge.

L'accès est conditionné :

- ↳ A la signature par l'Utilisateur des exigences contractuelles induites par le ou les Client(s) concerné(s), lorsque cela est rendu nécessaire par le process spécifique au Client.
- ↳ Au règlement de frais d'abonnement par l'Utilisateur, suivant facturation émise pour la première fois à la signature des présentes CGU puis chaque année à la date anniversaire de la facturation précédente. Ces frais d'abonnement couvrent notamment les frais engagés par ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT pour la création du dossier, puis, en cas de poursuite de la relation, les frais engagés pour son suivi. Par conséquent, les frais d'abonnement payés, de toutes natures, ne pourront faire l'objet d'aucun prorata ou remboursement, même si l'abonnement est souscrit ou résilié (pour quelque motif que ce soit) en cours d'année.
- ↳ A la fourniture de l'intégralité des documents légaux ou autres documents d'évaluation demandés par ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT, soit directement soit par l'intermédiaire d'un site d'évaluation des tiers et de collecte de documents légaux et contractuels.
- ↳ A la décision, par ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT, de faire droit à la demande de l'Utilisateur de recevoir les appels d'offres au regard, notamment, de considérations telles que le nombre de Fournisseurs/Partenaires déjà inscrits, les demandes des Clients, la compétence et renommée du Fournisseur/Partenaire, ...

L'Utilisateur aura accès à l'ensemble des Services, tels qu'ils auront été définis en amont avec l'équipe Référencement Partenaires d'ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT.

L'Utilisateur est responsable de la mise à jour des informations fournies. Il lui est précisé qu'il peut les modifier en se connectant à son espace membre. Il devra communiquer à ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT tout document relatif à son identification ou à sa situation vis-à-vis des obligations légales en vigueur sur simple demande et dans un délai de 48 heures.

Pour accéder aux Services, l'Utilisateur devra s'identifier à l'aide de son nom d'Utilisateur et de son mot

de passe qu'il définira lors de son inscription et qui sont strictement personnels. A ce titre, il est le garant de la confidentialité de ses identifiant et mot de passe.

ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT se réserve le droit de refuser l'inscription à un Utilisateur ou suspendre ou résilier de l'accès au Site d'un Utilisateur à tout moment sans obligation de justification. L'Utilisateur sera informé par notification informatique.

ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT pourra en outre supprimer l'Utilisateur d'une liste de diffusion des appels d'offres sans motif.

Tout événement dû à un cas de force majeure ayant pour conséquence un dysfonctionnement du Site ou serveur et sous réserve de toute interruption ou modification en cas de maintenance, n'engage pas la responsabilité de ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT. Dans ces cas, l'Utilisateur accepte ainsi ne pas tenir rigueur à l'éditeur de toute interruption ou suspension de Service, même sans préavis.

ARTICLE 3 : Prix des Services

Comme précisé ci-dessus, l'accès et l'utilisation du Site sont conditionnés au paiement de frais d'utilisation du Site dans les conditions décrites dans le présent article.

Les frais sont facturés chaque année, au tarif en vigueur à la date de facturation, par une des entités du groupe ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT à chaque Utilisateur, pour une année entière.

1) Frais d'abonnement d'accès au Site et de tenue de compte

Le tarif d'accès au Site et de tenue du compte de l'Utilisateur est de quatre-vingts (80) €uros hors taxes (HT). Ce montant est un montant annuel forfaitaire. Il est dû par tout Utilisateur.

Le tarif pourra faire l'objet d'une révision au titre de chaque nouvelle année civile. Le tarif révisé sera mentionné sur la facture.

Ces frais sont dus la 1ère fois lors de la phase de signature des CGU du Site, puis à chaque date anniversaire de la facturation précédente.

2) Frais d'abonnement d'accès aux appels d'offres

En rémunération des Services liés aux appels d'offres (AO) reçus via le Site, le Fournisseur/Partenaire ayant demandé et obtenu l'accès à ces Services sera redevable, en sus des frais susmentionnés, de frais fixes d'abonnement d'accès aux appels d'offres de trois cent vingt (320) €uros HT. Ce montant est un montant annuel forfaitaire.

Il pourra évoluer à l'avenir si une augmentation est justifiée par l'évolution des missions d'ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT à l'égard du Fournisseur/Partenaire. Le tarif pourra également faire l'objet d'une révision au titre de chaque nouvelle année civile. Le tarif révisé sera mentionné sur la facture.

Ces frais sont dus la 1ère fois lors de la phase de signature des CGU du Site ou lors de l'ouverture au profit du Fournisseur/Partenaire de l'accès aux appels d'offres, puis à chaque date anniversaire de la facturation précédente.

3) Frais d'abonnement variables pour les AO (Appels d'offres) gagnés par les Plateformes

Lorsque le Fournisseur/Partenaire est une Plateforme, cette dernière est redevable, en sus des frais susmentionnés, de frais variables d'abonnement au Site pour tous les AO gagnés, à hauteur de 1 € HT par jour de Prestation facturé par la Plateforme pour chaque commande gagnée par celle-ci ayant fait l'objet d'un AO transmis via le Site, et pendant toute la durée de l'exécution de cette commande et de ses renouvellements éventuels.

Ces frais font l'objet d'une déduction, sur une ligne distincte, sur chaque facture adressée par la Plateforme à ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT au titre d'une Prestation, pour chaque commande concernée.

4) Dégressivité des prix pour les groupes de partenaires

Dans le cas où le Partenaire souhaiterait inscrire plusieurs de ses filiales de manière indépendante sur

le Site, les frais seront cumulatifs et dégressifs de la manière suivante :

- Pour deux entités inscrites : 150% du prix total de l'abonnement (accès au Site (1) + accès aux AO (2))
- Pour trois entités inscrites et plus : 200% du prix total de l'abonnement (accès au Site (1) + accès aux AO (2))

ARTICLE 4 : Obligations de l'Utilisateur dans l'utilisation des Services

Pendant toute la durée de son inscription sur le Site, l'Utilisateur s'engage :

- A ne pas être déjà référencé chez le Client duquel il souhaite recevoir les appels d'offres
- A ne pas contacter directement ou indirectement le Service achat du Client dont il reçoit les appels d'offres ;
- A passer par ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT pour toutes les prestations qu'il sera amené à exécuter chez le Client, dans le cadre d'un appel d'offres reçu via le Site et/ou dès lors que l'affaire a été attribuée au Fournisseur/Partenaire via ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT ;
- A ne pas chercher, directement ou indirectement, à être référencé en direct chez le Client pour les besoins objets des appels d'offres reçus via le Site.

↳ Ces obligations sont valables pendant trois (3) ans à compter de la signature des présentes CGU peu importe que l'Utilisateur résilie son compte dans un délai inférieur à trois (3) ans.

ARTICLE 5 : Durée, résiliation et sanctions

Sauf mention particulière, les présentes CGU sont conclues pour une durée indéterminée à compter de leur acceptation par l'Utilisateur.

Toute utilisation du Site et des Services contraire aux Conditions Générales et/ou aux lois et règlements en vigueur donne droit à ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT de suspendre, sans préavis, le Compte de l'Utilisateur ou de refuser à l'Utilisateur à l'avenir l'accès à tout ou partie du Site, sans indemnité et sans préjudice de tous dommages et intérêts éventuels que ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT serait en droit de réclamer.

La suppression du Compte de l'Utilisateur par ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT entraîne de plein droit la résiliation des présentes CGU.

Toute suppression de Compte, quel qu'en soit le motif, engendre la suppression pure et simple de toutes informations personnelles de l'Utilisateur.

L'Utilisateur qui souhaite clôturer son Compte devra en faire la demande à ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT à l'adresse suivante inscriptions@groupe-agp.com.

La fermeture du Compte sera effective dans les trente (30) jours qui suivent la demande.

La fermeture du Compte d'un Utilisateur ne pourra pas donner lieu à un quelconque remboursement des sommes payées par l'Utilisateur.

ARTICLE 6 : Données à Caractère Personnel

Les données collectées lors de l'inscription sur le Site sont destinées à assurer un bon fonctionnement du Site et des Services qui y sont proposés. Les données seront également utilisées à des fins statistiques et commerciales.

ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT et l'Utilisateur s'engagent à respecter les obligations résultant des dispositions de toute législation applicable relative à la protection des Données à Caractère Personnel, et notamment du Règlement général sur la protection des données n°2016/679 et s'abstiennent de toute action susceptible de mettre l'autre Partie en situation de manquement à la législation applicable en matière de protection des Données à Caractère Personnel.

ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT et l'Utilisateur mettent en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour s'assurer et être en mesure de démontrer que les traitements sont effectués conformément aux réglementations sur la protection des Données à Caractère Personnel applicables.

ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT et l'Utilisateur conviennent de respecter les droits d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit à la limitation des traitements, droit à la portabilité, droit d'opposition des personnes concernées et de répondre aux demandes d'exercice de ces droits.

Pour toute question et l'exercice de ses droits concernant la protection des Données à Caractère Personnel, l'Utilisateur peut contacter le DPO (Délégué à la Protection des Données) du Groupe AGP : rpd@groupe-agp.com.

ARTICLE 7 : Propriété intellectuelle

Les marques, logos, signes ainsi que tous les contenus du Site (textes, images, son...) font l'objet d'une protection par le Code de la propriété intellectuelle et plus particulièrement par le droit d'auteur. Les présentes CGU ne permettent qu'une autorisation d'Utilisation et en aucun cas un droit sur le contenu proposé.

ALLIANCE PROCUREMENT se réfère à une marque déposée d'ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT. Toute représentation et/ou reproduction et/ou exploitation partielle ou totale de cette marque, de quelque nature que ce soit, est totalement prohibée.

L'Utilisateur doit solliciter l'autorisation préalable du Site pour toute reproduction, publication, copie des différents contenus. Il s'engage à une utilisation des contenus du Site dans un cadre strictement privé, toute utilisation à des fins commerciales et publicitaires est strictement interdite.

Toute représentation totale ou partielle de ce Site par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse de l'exploitant du Site Internet constituerait une contrefaçon sanctionnée par l'article L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Il est rappelé conformément à l'article L122-5 du Code de propriété intellectuelle que l'Utilisateur qui reproduit, copie ou publie le contenu protégé doit citer l'auteur et sa source.

Tout Utilisateur qui publie du Contenu sur le Site garde l'entièvre propriété de tout ce qu'il publie.

En outre, ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT n'assume aucune responsabilité pour, le contenu, les politiques de confidentialité ou les pratiques de tout site internet ou service tiers. L'Utilisateur reconnaît et accepte en outre que ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT ne sera pas tenue responsable, directement ou indirectement, de tout dommage ou perte causé ou supposé être causé par ou en relation avec l'utilisation ou la dépendance à l'égard de tels contenus, biens ou services disponibles sur ou par le biais de tels sites internet ou services.

ARTICLE 8 : Responsabilité

Les sources des informations diffusées sur le Site ALLIANCE PROCUREMENT sont réputées fiables mais le Site ne garantit pas qu'il soit exempt de défauts, d'erreurs ou d'omissions.

Les informations communiquées sont présentées à titre indicatif et général sans valeur contractuelle. Malgré des mises à jour régulières, ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT ne peut être tenu responsable de la modification des dispositions administratives et juridiques survenant après la publication. De même, ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT ne peut être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans ce Site.

L'Utilisateur s'assure de garder son mot de passe secret. Toute divulgation du mot de passe, quelle que soit sa forme, est interdite. Il assume les risques liés à l'utilisation de son identifiant et mot de passe. ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT décline toute responsabilité.

ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT ne peut être tenu pour responsable d'éventuels virus qui pourraient

infecter l'ordinateur ou tout matériel informatique de l'Internaute, à la suite d'une utilisation, à l'accès, ou au téléchargement provenant de ce Site.

La responsabilité d'ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT ne peut être engagée en cas de force majeure ou du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers.

L'Utilisateur est responsable de tout dommage résultant de la violation des présentes CGU, de la mauvaise utilisation des Services ou de la violation de toute disposition légale ou des droits d'un tiers. L'Utilisateur est responsable du contenu qu'il diffuse sur le Site.

ARTICLE 9 : Liens hypertextes

Des liens hypertextes peuvent être présents sur le Site. L'Utilisateur est informé qu'en cliquant sur ces liens, il sortira du Site ALLIANCE PROCUREMENT. ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT n'a pas de contrôle sur les pages web sur lesquelles aboutissent ces liens et ne saurait, en aucun cas, être responsable de leur contenu.

ARTICLE 10 : Cookies

L'Utilisateur est informé que lors de ses visites sur le Site, un cookie peut s'installer automatiquement sur son logiciel de navigation.

Les cookies sont de petits fichiers stockés temporairement sur le disque dur de l'ordinateur de l'Utilisateur par votre navigateur et qui sont nécessaires à l'utilisation du Site ALLIANCE PROCUREMENT. Les cookies ne contiennent pas d'information personnelle et ne peuvent pas être utilisés pour identifier quelqu'un. Un cookie contient un identifiant unique, généré aléatoirement et donc anonyme. Certains cookies expirent à la fin de la visite de l'Utilisateur, d'autres restent.

L'information contenue dans les cookies est utilisée pour améliorer le Site, par exemple en :

- Permettant à un Service de reconnaître l'appareil de l'Utilisateur, pour qu'il n'ait pas à donner les mêmes informations à plusieurs reprises, par exemple remplir un formulaire ou une enquête.
- Mémorisant que vous l'Utilisateur a déjà donné ses identifiant et mot de passe, pour ne pas avoir à le refaire à chaque nouvelle page.
- Surveillant comment les Utilisateurs se servent des Services, pour les rendre plus simples d'utilisation et allouer suffisamment de puissance pour s'assurer de leur réactivité.
- Analysant des données « anonymisées » pour aider à comprendre comment les Utilisateurs interagissent avec les différents aspects des Services en ligne et donc permettre de les améliorer.

En naviguant sur le Site, l'Utilisateur les accepte.

A défaut d'acceptation, l'Utilisateur est informé que certaines fonctionnalités ou pages du Site risquent de lui être refusées.

L'Utilisateur pourra désactiver ce cookie par l'intermédiaire des paramètres figurant au sein de son logiciel de navigation.

ARTICLE 11 : Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGU sont soumises exclusivement à la législation française.

En cas de différend concernant l'interprétation, l'exécution ou la réalisation de l'une quelconque des dispositions des présentes CGU, ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT et l'Utilisateur s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour parvenir à un règlement amiable de leurs différends, avec l'aide d'un tiers, le Médiateur interne « relations fournisseurs » désigné par ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT et/ou le médiateur externe désigné d'un commun accord.

Les coordonnées du Médiateur interne sont : mediateur@groupe-agp.com

Le formulaire de contact de la Médiation des Entreprises est disponible sur cette adresse :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mediateur-des-entreprises-contacter-le-mEDIATEUR>

En cas d'absence de résolution amiable d'un litige né entre ALLIANCE GLOBAL PROCUREMENT et l'Utilisateur, les tribunaux d'Aix-en-Provence seront seuls compétents pour en connaître.